



licenciement abusif ou non ?

Par **clarou**, le **24/11/2010** à **20:58**

Bonsoir,

voila en arrivant au travail ce soir, mon employeur me dis : te change pas, rentre chez toi, je n'ai plus besoin dde toi desormais vous etes trop nombreux vu que j'ai rembauche quelqu'un. ca fait plus d'un mois que je suis chez lui, jai une feuille de paye fausse en tout point, il m'avait fait une lettre signee comme quoi j'etais en cdi chez lui mais sans contrat... licenciement non ? legal ?

merci de vos reponses

Par **P.M.**, le **24/11/2010** à **21:16**

Bonjour,

Il faudrait en tout cas que vous exigiez un écrit de l'employeur comme quoi il prétend ne plus avoir besoin de vous et vous demande de rentrer chez vous...

Il semble en effet que tout cela soit abusif mais à condition que vous puissiez le prouver et que l'on ne puisse pas prétendre à un abandon de poste...